



OUTPLACEMENT

ESSOR
CARRIÈRE
Valoriser les potentiels

Vous êtes en cours de négociation d'une rupture conventionnelle ou de procédure de licenciement d'un.e de vos collaborateur.trices ?

Vous souhaitez l'accompagner dans son accession à un nouvel emploi ?

L'outplacement peut aider ce.tte collaborateur.trice à éclaircir la situation et à dessiner un nouveau projet professionnel suivi d'un plan d'action précis prenant en compte les réalités du marché de l'emploi.

Qu'est-ce que l'outplacement ?

L'outplacement, également appelé reclassement externe, est un processus d'accompagnement du salarié vers un emploi en dehors de son entreprise d'origine.

Objectif de l'outplacement ?

L'objectif est d'offrir un accompagnement individuel et personnalisé à un.e collaborateur.trice qui quitte l'entreprise d'origine dans le cadre d'un licenciement ou d'une rupture conventionnelle par exemple.

L'outplacement permet de faire le bilan, un point d'étape dans sa carrière professionnelle. Grâce à des entretiens et différents outils, nos conseiller.e.s aideront le.la bénéficiaire à se questionner sur son parcours professionnel, ses envies réelles, son équilibre de vie souhaité et ses capacités notamment.



Public visé et pré-requis

L'outplacement est destiné à toutes les personnes de la catégorie des actifs (salariés du secteur privé, professionnels de la fonction publique, indépendants, chefs d'entreprise, artisans-commerçants, agriculteurs, professionnels libéraux, demandeurs d'emploi) qui souhaitent bénéficier d'un accompagnement vers un retour à l'emploi.

Aucun pré-requis n'est demandé.

Personnes en situation de handicap

La formation est ouverte à tout public et toutes les situations de handicap seront prises en compte dans la limite des compétences, des moyens humains et matériels proposés dans le cadre de la formation dispensée.

Nos locaux sont tous accessibles aux personnes à mobilité réduite et notre équipe de conseillers s'adapte en fonction des besoins de chacun.

Pour toutes questions, notre référent handicap est joignable au **02 98 63 72 45**.



comment se déroule l'Outplacement ?

ENTRETIEN D'INFORMATION

Il s'agit ici de comprendre vos besoins, de confirmer l'adéquation entre vos besoins et la prestation, et de vous présenter le déroulé pédagogique.
Il sera également question des modalités de financement et d'inscription.

Ce premier entretien est gratuit et sans engagement..

PHASE PRÉLIMINAIRE

Durant cette phase, votre conseiller.ère, analysera plus en détail votre demande.
C'est également là que l'exploration de votre parcours professionnel et personnel débutera.



Comment se déroule l'Outplacement ?

PHASE D'INVESTIGATION

Vous menez l'enquête avec votre conseiller.ère !

Cette phase a pour but de vous aider à mieux vous connaître : traits de personnalité, motivations, aptitudes, valeurs, besoins...

Pour amorcer un changement, il est également important de connaître le niveau de confiance en soi et d'estime de soi, tant sur les compétences professionnelles que personnelles. Vous irez donc chercher quelques indices par ici.

L'objectif d'Essor Carrière est de vous mener à définir un projet professionnel qui soit réaliste et réalisable. Aussi, votre conseiller.ère vous aidera à vous assurer de l'adéquation de votre projet avec les éléments analysés précédemment, ainsi qu'avec le marché de l'emploi. C'est ce que l'on appelle **la projection**.

Passée cette étape, place à la concrétisation du projet, autrement dit, à la mise en place d'un plan d'actions. Afin de vous aider à suivre le déroulé pédagogique du bilan de compétences, vous aurez accès à une plateforme numérique, développée par Essor Carrière, intégrant de nombreux outils.

Ces derniers vous aideront dans votre cheminement et à approfondir vos connaissances. Cette plateforme est complémentaire aux entretiens réalisés avec votre conseiller.ère et vous offre la possibilité d'avancer à votre rythme.



Comment se déroule l'Outplacement ?

PHASE D'ACTION

A présent que le projet est défini, il s'agit de mettre en place un plan d'actions afin d'atteindre l'objectif professionnel souhaité.

Dans cette phase d'actions, vous serez accompagné.e sur les techniques de recherche d'emploi (recherches d'offres d'emploi, CV, lettre de motivation, candidature spontanée, créer et mobiliser son réseau professionnel, entraînements aux entretiens d'embauche...).

CONCLUSION

L'objectif de l'outplacement est de vous mener vers votre futur emploi, vous serez donc accompagné.e jusqu'à la signature d'un contrat de travail !



Durée

Accompagnement de 30 heures dont :

- 18h d'entretiens individuels avec un conseiller
- 12h de travail personnel
-

Entrée en formation à définir (dates permanentes)

Tarif et financement

2500 €

- Financement de l'employeur actuel
- Financement personnel (règlement en 10 fois sans frais)
- Autres modalités de financement à étudier selon la situation



ESSOR CARRIERE

un cabinet au plus proche de Vous

ESSOR CARRIÈRE est une entreprise locale, implantée dans le Finistère, Côtes-d'Armor et dans le Morbihan.

Dans un souci de proximité et de personnalisation de notre accompagnement en évolution professionnelle, nos agences sont réparties sur le territoire breton. L'entreprise est ainsi présente aujourd'hui dans 20 communes du territoire pour la réalisation de l'ensemble de nos prestations en évolution professionnelle et évolution de carrière.

DEPUIS 2016, ESSOR CARRIÈRE ACCOMPAGNÉ PLUS DE 2000 ACTIFS.

En 2023, ce sont plus de 330 personnes ou entreprises qui ont été accompagnées dans le Finistère : chefs d'entreprises, salariés, exploitants agricoles, professions libérales, salariés, demandeurs d'emplois, lycéens, collégiens et étudiants.



EN 2023, ESSOR CARRIERE DEVIENT MEMBRE DE PRODUIT EN BRETAGNE

Afin d'affirmer notre ancrage local, notre développement sur le territoire breton, notre attachement à celui-ci et notre engagement RSE, nous avons intégré le réseau Produit en Bretagne.



Une équipe de conseiller.e.s à Votre service

Essor Carrière est un cabinet de conseil en évolution professionnelle, mais c'est aussi et surtout une équipe de conseiller.e.s et coachs expérimentés, prêts à vous aider à trouver les clés, pour faire évoluer votre carrière ou celles de vos collaborateur.trice.s.

Par leur parcours personnels et professionnels, ainsi que par leurs formations, les membres de l'équipe Essor Carrière ont la capacité de vous accompagner en bilan de compétences, accompagnement à la VAE, techniques de recherches d'emploi et, pour les plus jeunes, en bilan d'orientation scolaire.

Côté entreprise, nos coachs certifiés seront vos interlocuteur.trice.s privilégié.e.s. Ils pourront tout autant intervenir pour des missions de recrutement, d'outplacement, qu'en coaching ou encore en formation, individuelle et collective.



Une équipe en constante amélioration

Afin d'assurer la qualité des prestations d'accompagnement et le professionnalisme de son équipe, ESSOR CARRIÈRE assure la supervision de ses conseillers grâce à un partenariat avec l'université Rennes 2 et le laboratoire Ouest Valorisation. Cette supervision leur permet de questionner leurs postures et de développer une meilleure connaissance d'eux-mêmes dans leur pratique.



ESSOR CARRIÈRE, entreprise à mission

En 2023, ESSOR CARRIÈRE a changé de statut pour devenir « entreprise à mission ».

Mais qu'est-ce qu'une entreprise à mission ? Il s'agit d'un statut qui permet aux entreprises qui le souhaitent, de se doter d'une raison d'être intégrant la prise en compte des impacts sociaux, sociétaux et environnementaux de leurs activités. Le décret du 2 janvier 2020 prévoit, tous les deux ans, la vérification par un organisme tiers indépendant (OTI) de l'exécution par la société à mission des objectifs sociaux et environnementaux mentionnés dans ses statuts.

Ainsi, ESSOR CARRIÈRE a défini comme mission : « Permettre à chacun d'exprimer sa singularité et de (RE)trouver du sens dans un monde en mutation et d'y apporter sa contribution. »

Dans ce cadre, nous sommes d'ailleurs engagés auprès d'EcoTree depuis 2 ans. Il s'agit de planter et entretenir 100 arbres par an dans nos forêts bretonnes.



ESSOR CARRIÈRE, entreprise RSE

En 2023, ESSOR CARRIÈRE s'est engagée dans une démarche RSE et a ainsi obtenu le label Positive Company@.

Ce label made in France reconnu au niveau européen récompense notre engagement et nos ambitions RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises).

Cette première étoile certifie que notre entreprise a pris en compte les enjeux environnementaux et sociaux dans l'exercice de ses missions et dans ses relations avec l'ensemble de ses employés, partenaires et fournisseurs.

En effet, la Responsabilité Sociétale des Entreprises se définit comme « Un concept qui désigne l'intégration volontaire, par les entreprises, de préoccupations sociales et environnementales à leurs activités commerciales et leurs relations avec leurs parties prenantes » (définition de la RSE donnée par la Commission européenne).



NOS ENGAGEMENTS

SINGULARITÉ

Nos conseillers vous permettent d'exprimer votre nature profonde et s'engagent à vous offrir une expérience singulière.

PROXIMITÉ

Nos conseillers sont au plus proche de vous, dans l'écoute et dans la relation de confiance avec vous.

SINCÉRITÉ

Nos conseillers vous promettent une relation authentique en toute humilité, simplicité, honnêteté et transparence.

PROFESSIONNALISME

Nos conseillers s'engagent à respecter la déontologie de l'accompagnement. Ce sont des professionnels fiables grâce à leurs diplômes, leur expérience et la supervision constante de leur travail.

ÉMANCIPATION

Nos conseillers vous permettent d'être souverain, libre et indépendant dans vos réflexions et vos décisions

Nous suivre

www.essor-carriere.com

